



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Mauritanie

Question écrite n° 63343

Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le rapprochement amorcé entre la France et la Mauritanie au cours de ces derniers mois. Depuis l'élection à la présidence, en juillet dernier, de M. Mohamed Ould Abdelaziz, la France s'est imposée au côté de la Mauritanie comme un partenaire privilégié, tant sur le plan politique et économique que commercial. Sur le plan politique, la France a fait preuve d'une volonté très forte d'épauler le Président Mohamed Ould Abdelaziz dans la lutte contre le terrorisme engagée par ce dernier, action indispensable pour pacifier le pays mais aussi l'ensemble de la région. D'un point de vue commercial, les échanges entre la France et la Mauritanie n'ont cessé de croître alors que l'aide au développement de la France à destination de la Mauritanie est parmi les plus importantes d'Europe. Ce rapprochement doit être salué et encouragé. Néanmoins, sur le plan touristique, il semble que la France maintienne une certaine réserve à l'égard de la Mauritanie. Nos voisins espagnols auraient quant à eux envoyé 16 tours-opérateurs pour visiter Chinguitti, la Vallée Blanche, Tergit et Azougi, avec pour projet d'améliorer le tourisme en Mauritanie. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend encourager, sous réserve d'une sécurisation durable du pays et de la région, la reprise du tourisme en Mauritanie.

Texte de la réponse

Si la France se réjouit du retour à l'ordre constitutionnel en Mauritanie et apporte tout son soutien aux autorités issues des dernières élections, elle n'entend pas pour autant relâcher sa vigilance quant à la sécurité de ses ressortissants, qu'il s'agisse de résidents ou de touristes. Face à la montée de la menace du groupe terroriste AQMI (Al-Qaida au Maghreb islamique), une réunion s'est tenue le 26 novembre 2009 au ministère des affaires étrangères et européennes afin de sensibiliser les professionnels du tourisme aux dangers de certains circuits en Mauritanie. La dégradation de la situation sécuritaire, qu'illustrent l'attentat-suicide du 8 août 2009 devant notre ambassade à Nouakchott, l'enlèvement de trois humanitaires espagnols, le 29 novembre, et d'un couple d'Italiens, le 19 décembre, conduit à déconseiller formellement le tourisme dans certaines zones sensibles du pays. La France et ses ressortissants y sont régulièrement désignés comme l'un des principaux objectifs d'AQMI, dont le mode opératoire se caractérise par sa brutalité. En dépit des efforts soutenus des autorités locales dans la lutte contre le terrorisme, aucune région de Mauritanie ne peut être considérée comme complètement sûre et tout déplacement dans ce pays expose encore à des risques élevés.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63343

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2009, page 10517

Réponse publiée le : 2 mars 2010, page 2333